



Programme de la journée 119^e Assemblée annuelle

La Cache à Maxime, Scott, Qc Vendredi le 1^e mars 2019

Ordre du jour

- 1- Appel à l'ordre
- 2- Identification des membres
- 3- Nomination des scrutateurs
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de la dernière AGA 2018 (disponible sur notre site Internet : www.ayrshire-canada.com
- 6- Affaires découlant du procès-verbal
- 7- Rapport du président
- 8- Rapport du directeur général
- 9- Rapports du comité amélioration de la race
- 10- Finances
 - Rapport de l'Auditeur
 - Rapport financier
- 11- Nomination de l'Auditeur (trice) pour 2019
- 12- Changements aux règlements administratifs
- 13- Résolutions
- 14- Correspondance
- 15- Nominations des juges de la Royale et Suprême laitier 2020
- 16- Nouvelles affaires
- 17- Levée de la réunion

Mario Lacerte

Président

Table des matières

Procès-verbal AGA mars 2018	Page 5 à 9
Rapport du président	Page 10
Rapport du directeur général	Page 11
Rapport comité d'amélioration de la race	Page 12
Rapport financier :	v
État de la situation financière	Page 14
État de l'évolution des actifs nets	Page 15
État des résultats	Page 15
État des flux de trésorerie	Page 16
Notes complémentaires	Page 17 à 21
Changements aux règlements administratifs	Page 22

Rapport annuel 2018 - 1 -





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

AYRSHIRE QUÉBEC

PARTENAIRE

AYRSHIRE DE RÊVE



PARTENAIRES

TOUTE-CANADIENNE ET TOUT-QUÉBEC







PARTENAIRE

DES PRIX DE PRODUCTION



PARTENAIRES

de la Pause santé aga Ayrshire Canada









PARTENAIRES DE L'AGA





Steven Blaney, député féréral www.stevenblaney.ca







AYRSHIRE CANADA

PARTENAIRES

DES VISITES DE FERMES





























PARTENAIRE

SUPPORTEUR



TAC senc Transport d'animaux Caron

PARTENAIRES D'AFFAIRES

























Rapport annuel Ayrshire Canada 2018

Conseil d'administration

Mario Lacerte (Yamachiche, QC) Président et membre du comité exécutif

Mary Ellen Trueman (Sackville, N B) Vice-présidente et membre du comité exécutif

Oliver Balme (Cobble Hill, BC) Membre du comité exécutif

François Beaudry (Granby, QC) Membre du comité exécutif

Caroline Couture (Compton, QC)

Jonathan Lemay (Ste-Françoise, QC)

Catherine Meunier (Béthanie, QC)

Eleanor Robinson (Osgoode, ON.)

Duane Tolhurst (Vankleek Hill, Ont.) Membre du comité exécutif

Siège social

Michel Boudreault, directeur général

Services aux membres et registraire	Conseiller national	Comptabilité et adjointe administrative	Traductrice contractuelle	Agente de bureau contractuelle
Jerry Sumbler	Yves Charpentier	Lucie Lecomte	Marie-Ève Daunais	Francine B. St-Jacques



Assemblée générale annuelle de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada

Procès-verbal

Jeudi, le 22 mars 2018 – 11 h Ottawa Conference & Event Centre, Ottawa, Ontario

Présents: Mario Lacerte, président, François Beaudry, Caroline Couture, Hendrick Larouche, Jonathan Lemay, Robert Powell,

Duane Tolhurst, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Secrétaire: Lucie Lecomte, adjointe administrative.

Absents: Mary Ellen Trueman, Robert Saville

1.0 APPEL À L'ORDRE

Mario Lacerte, président, appelle la réunion à l'ordre à 11h15 et souhaite la bienvenue à tous. Il communique aux membres quelques directives à suivre pour le bon déroulement de l'Assemblée.

Il remercie les personnes présentes de s'être déplacées et souhaite la bienvenue à tous.

2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

Mario Lacerte demande à tous les membres de s'identifier au moyen des cartons de vote et ayant observé plus de 25 cartons de vote de membres, il déclare l'Assemblée générale annuelle légalement opérante.

3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

Mario Lacerte demande de nommer des scrutateurs.

Jonathan Lemay / Andrew Shufelt Les 2 propositions sont:

propose et appuie M Christopher Studer et Cristiano Cortes comme scrutateurs.

ADOPTÉE 2018-0322-014

4.0 <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Michel Boudreault procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Normand Lapointe / Claude Larocque propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE 2018-0322-015

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 2 MARS 2017

Michel Boudreault fait une lecture rapide du procès-verbal.

On demande le vote.

Richard Lagacé / Andrew Shufelt propose et appuie que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2

mars 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE 2018-0322-016

Rapport annuel 2018 - 5 -



6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait la lecture du suivi des résolutions qui se retrouvent aux pages 13 et 23 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

7.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mario Lacerte fait un résumé de son rapport présenté à la page 24 du rapport annuel.

On demande s'il y a des guestions. Aucune guestion.

Normand Lapointe / Claude Larocque

propose et appuie le rapport du président tel que présenté.

ADOPTÉE 2018-0322-017

8.0 RAPPORTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault présente son rapport se trouvant aux pages 25-26 du rapport annuel.

Michel Boudreault termine en soulignant qu'Ayrshire Québec a signé une entente de distribution avec le CIAQ et 200 embryons de haute génétique sont à vendre. Ce projet aidera à hausser le niveau génétique de la race.

9.0 RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Yves Charpentier fait la lecture du rapport du comité d'amélioration de la race présenté aux pages 27-28 du rapport annuel.

Questions:

M. Andrew Shufelt demande comment le pourcentage de pureté des animaux peut être vérifié car sur notre site Internet les pourcentages ne sont pas disponibles. Si une vérification était nécessaire lors de l'inscription d'un animal dans le cadre d'une exposition comment pourrions-nous obtenir cette information? On mentionne que nous essaierons de trouver une solution pour que les pourcentages soient accessibles. On précise que le pourcentage de pureté n'a pas changé au niveau canadien.

10.0 FINANCES

Rapport de l'auditeur.

Rapports financiers audités présentés aux pages 31 et 38.

Michel Boudreault fait la lecture des revenus et dépenses et précise qu'un audit a été fait cette année soit une vérification complète des états financiers.

Revenus: l'écart important se situe au niveau des services rendus (moins de services vs les autres organismes).

Dépenses : l'écart important se situe au niveau des dépenses sur la route (moins de déplacements de faits)

Les états financiers montrent un excédent de 11576 \$. Michel Boudreault fait la lecture du bilan pages 30 et 37.

On demande s'il y a des questions. Pas de question.

Hendrick Larouche / Caroline Couture propose et appuie les états financiers tels que présentés.

ADOPTÉE 2018-0322-019



11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR(TRICE) POUR 2018

On demande si l'assemblée désire nominer un auditeur (trice).

M. Beaudry mentionne que le conseil d'administration a recommandé de poursuivre avec les mêmes auditeurs que 2017 mais la décision demeure celle de l'Assemblée.

Richard Lagacé / Normand Lapointe

propose et appuie de nommer la même firme comptable que l'an passé soit BDO Canada, pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2018.

ADOPTÉE 2018-0322-018

Michel donne quelques précisions sur les changements survenus au sujet de la Revue Ayrshire. Il précise que nous avons changé d'imprimeur et que suite à ce changement nous faisons une économie entre 10 000 \$ et 12 000\$ annuellement. Également la proximité, la technologie informatique et imprimerie plus modernes facilitent la production de la revue.

Présentation des invités :

Vincent Bosquet : Holstein Canada Ann Louise Carson : Holstein Canada

Cristiano Cortes: Agrinova

Normand Lapointe : Président Ayrshire Québec Brian Mitchell: Président Ayrshire Ontario

Rémi Pelletier: Ciaq Christopher Studer: Semex Brian Van Doormaal: RLC

12.0 RÉSOLUTIONS

Aucune résolution.

13.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

Présentation d'Agrinova: M. Cristiano Cortes

Présentation du projet sur l'alimentation des troupeaux Ayrshire portant particulièrement sur la protéine. 400 000 \$ seront investis sur une période de 3 ans. Présentation des troupeaux collaborateurs.

On demande que si un troupeau désire participer au projet, de nous en informer car dans l'alternative qu'un troupeau se désiste pour quelque raison que ce soit, nous communiquerons avec vous.

On revient au point 10 : adoption des états financiers.

Monsieur Lacerte mentionne que nous avons oublié de faire adopter les états financiers par l'assemblée. Il demande une proposition.

Hendrick Larouche / Caroline Couture propose et appuie les états financiers tels que présentés.

ADOPTÉE 2018-0322-019

Cette résolution a été ajoutée au point 10.

Rapport annuel 2018 - 7 -



Présentation de Holstein Canada: Mme Ann-Louise Carson

- Que la classification est légèrement à la baisse;
- Que les classificateurs sont disponibles pour tenir des ateliers de classification avec les jeunes;
- Que le génotypage doit être considéré comme un outil de gestion et non pour l'évaluation du coût d'un animal;
- Qu'une nouvelle application portant sur le génotypage sera disponible dès cet automne sur le site du RLC;
- Qu'Ayrshire Canada ayant un contrat de service avec Holstein Canada pour les enregistrements cela permet d'avoir plus temps à consacrer aux tâches administratives.

Question: Mme Cynthia Daoust demande pourquoi certains troupeaux incluant des troupeaux Holstein et le sien ont été oubliés lors de la classification de cet automne et quelle serait la solution pour éviter ce problème? Mme Carson précise qu'il y a une possibilité d'erreur de 2 % mais qu'ils feront tout en leur pouvoir pour que ce problème soit corrigé.

14.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2019

On demande de procéder à la nomination des juges de la Royale et Suprême laitier 2019.

Royale (juge 2018 et noms les plus suggérés par les exposants votants)

Juges 2018: André Richard

Noms déjà inscrits sur les bulletins de vote étant les plus suggérés: André Clavet et Darryl Smith.

François Beaudry propose Selwyn Donald, NZ

Amélie Hardy Demers propose André Gagné appuyé par Normand Lapointe.

Gillian Greenough propose Neil Kittle appuyé par Dana Greenough.

Aucune autre proposition

On demande le vote pour un nom seulement ayant déjà 2 candidats.

Selwyn Donald sera le 3e nom figurant sur les bulletins de vote de la Royale 2019.

Suprême laitier (noms les plus suggérés par les exposants votants)

Juge 2018: Richard Lagacé.

Nom déjà inscrit sur les bulletins de vote étant le plus suggéré: Neil Kittle.

On demande le vote pour 2 noms.

Amélie Hardy Demers propose Marc Charpentier appuyé par Normand Lapointe.

Andrew Shufelt propose François Beaudry appuyé par Alexandre Beauchemin

N'ayant aucune autre proposition Mrs Beaudry et Charpentier seront les autres noms figurant sur les bulletins de vote.

15.0 NOUVELLES AFFAIRES

Visites de fermes demain et horaire. Tilecroft , Ayrvale, Shoeni Brother

Inscriptions pour l'Expo printemps jusqu'au 1er avril.

Un feuillet publicitaire est disponible annonçant les animaux qui seront dans la vente Elite 2018.



16.0 <u>LEVÉE DE LA RÉUNION</u>

Philippe Marcoux / Amélie Hardy Demers

propose et appuie la levée de la réunion à 13h10.

ADOPTÉE 2018-0322-020

Membres honoraires à vie

<u></u>	embres nonoranes a vie
2000	Louis-Marie Lapointe, Jonquière, QC
2000	Benoit Tremblay, Hébertville, QC
2001	Guy Fournier, St-Rosaire, QC
2001	Marcel Rondeau, Warwick, QC
2001	Jean-Marie Roy, St-Pierre de
	Broughton,QC
2002	George F. Mitchell, Thamesford, ON
2002	Harold A. Smith, Wyoming, ON
2003	John Balme, Cobble Hill, BC
2003	Henry Bryant, Mission, BC
2003	Robert Ness, Howick, QC
2004	MacNaughton Cumming, Lancaster,
	ON
2004	Gaston Cayer, St-Albert, ON
2005	Alex McCaig, Ormstown, QC
2005	Ken Roy, Howick, QC
2006	Bruce Garlough, Williamsburg, ON
2007	Jean-Guy Lagacé, Saint-Hyacinthe, QC
2007	Simon Martel, Victoriaville, QC
2008	James Clark, Scotsburn, NS
2009	Ronald MacKechnie, Quyon, QC
2010	Norman Boswall, Frenchfort, PEI
2011	Jean-Guy Faucher, Ste-Marie-de-
	Beauce, QC
2012	Allan Barr, Knowlton, QC
2012	James Cotton, Navan, ON
2013	William D. Hampson, Woodstock, ON
2013	Elmer W. Stewart, Newington, ON
2014	Marcellin Therrien, Arthabaska, QC
2015	Frank Waterston, Penobsquis, ON
2015	Georges-Aimé Lavoie, St-Basile, NB
2015	Anne Spaul, Ottawa, ON
2016	Harris Shufelt, Brigham, QC
2017	Dana Greenough

<u>Personnalité Ayrshire</u> de l'année

1996 -	Alex McCaig
1997 -	Richard Lagacé
1998 -	Neil G. Kittle
1999 -	Michel Boudreault
2000 -	Marcellin Therrien
2001 -	Mario Lacerte
2002 -	Christopher Studer
2003 -	André Richard
2004 -	Loraine Yersin
2005 -	Dave & Bonnie Bergeron
2006 -	Norman Boswall
2007 -	Grant Roy
2008	Philippe Marcoux
2009	Marie-Hélène Labrie
2010	Martin Duclos
2011	Jonathan Lemay
2012	Garnet Schellen
2013	Henri Hofer
2014	Bruno Soucy
2015	Peter Rossiter
2016	Jean-François Simard
2017	François Beaudry

Présidents de l'Association

Marcellin Therrien

2001	William D. Hampson
2002	Normand Marcotte
2003	Alex Cumming
2004	Grant Roy
2005	Grant Roy
2006	Marcellin Therrien
2007	Marcellin Therrien
2008	Henri Hofer
2009	Henri Hofer
2010	Andrew Shufelt
2011	Andrew Shufelt
2012	Henri Hofer
2013	Jean-Philippe Daunais
2014	Jean-Philippe Daunais
2015	François Beaudry
2016	François Beaudry
2017	Mario Lacerte
2018	Mario Lacerte

2000

Rapport annuel 2018 - 9 -



Rapport du président

Bonjour à tous, chers éleveurs Ayrshire,

Pour nous tous en tant qu'éleveurs Ayrshire et producteurs laitiers canadiens, l'année 2018 sera sûrement marquée pour être celle où les attaques envers notre système de gestion de l'offre auront été les plus virulentes. En passant de la négociation de l'ALÉNA à la demande de l'administration américaine d'abolir notre système de gestion de l'offre jusqu'à la publication du nouveau guide alimentaire canadien, nous pouvons vraiment affirmer qu'on nous est « rentré dedans » plus d'une fois.

Étant habitués à gérer avec la sécurité financière qu'offre la gestion de l'offre, les producteurs laitiers ont un nouveau défi pour le futur : gérer l'incertitude économique dans une production soumise à des ententes internationales et aux bonnes volontés de nos politiciens. Dans un tel contexte, les gestionnaires d'entreprise devront optimiser leurs investissements et miser sur des projets à haut rendement sur le capital permettant de récupérer l'investissement le plus rapidement possible.

Un autre secteur qu'il ne faut pas laisser pour compte et qui a été largement médiatisé l'automne dernier est celui de la résistance aux antibiotiques. Le retrait de médicaments largement utilisés en production animale s'est amorcé en début d'année et, à mon avis, ce n'est qu'un début.

Chez Ayrshire Canada, les préoccupations auxquelles ses membres sont confrontés sont prises au sérieux. Comme je l'ai déjà mentionné auparavant, le moteur économique d'une entreprise laitière, ce sont les vaches. Avec les consultations réalisées auprès des membres, notre planification stratégique a été élaborée, et tout sera mis en œuvre afin de répondre aux besoins et objectifs que vous nous avez demandés. De concert avec nos partenaires de l'industrie, et avec les nombreux outils qui sont mis à notre disposition, (contrôle laitier, évaluations génétiques/CDN, pedigree/enregistrements, recherche et développement), il ne fait aucun doute que nous disposons d'un coffre à outils très bien équipé pour bâtir un avenir qui répondra aux besoins de chacun.

De par sa facilité à travailler, sa rusticité et son caractère combatif, la Ayrshire possède des atouts indéniables que nous recherchons. En combinant les forces de la Ayrshire et les outils de développement disponibles, soyez assurés que vous mettez toutes les chances de votre côté pour développer des entreprises financièrement enviables.

Comme notre slogan le dit, « Ayrshire... No Problem!!! ».

Mario Lacerte, président



Rapport du directeur général

Notre race performe très bien tant sur le plan génétique que phénotypique et les résultats se traduisent dans nos étables. Nos gains sont favorablement comparables aux autres races, tant en production qu'en conformation. Le niveau de production surpasse maintenant les 8 000 kg de lait, pour un total journalier des solides à 1,99 kg/jour (4,14 % gras, 3,37 % prot.). Il en est de même pour la conformation, qui se situe à 80.55 points total en moyenne en 1ère lactation, également en hausse. Nous observons moins d'extrêmes à 2 ans; le cheptel est donc plus régulier. Le comité d'amélioration de la race suit judicieusement les résultats et, selon les tendances, il s'assure de faire les changements nécessaires. Plusieurs membres nous ont fait part qu'ils souhaiteraient voir une plus grande diversité de familles à haut potentiel génétique. La mise en place d'un second indice de sélection dès avril prochain nous permettra, je l'espère, de répondre en partie à cette demande.

Notre vache performe très bien dans plusieurs aspects de la production et dans tous les environnements. Elle est rentable et permet aux éleveurs de faire croître rapidement leurs entreprises. Malheureusement, la reconnaissance de toutes ses performances fait trop souvent défaut. Plusieurs de ses attributs faisant la différence ne sont pas judicieusement comptabilisés, ou sont carrément laissés de côté. Chaque jour, nous devons nous battre contre des préjugés, de l'opportunisme et, parfois aussi, de la désinformation. C'est bien connu, il est plus facile de gérer par la standardisation : « Tout le monde pareil! Tous asservis sous la même doctrine ».

La dernière année fut marquée par la mise en place du plan stratégique auquel plusieurs membres ont contribué. Il nous aidera à organiser le travail, à planifier nos interventions et à voir plus loin en avant. Il faut maintenant le faire appliquer par chacune de nos branches provinciales ainsi que nos clubs. Il faut l'implanter par des initiatives locales et en travaillant tous dans la même direction.

Les chiffres montrent une bonne santé financière pour l'Association. Nous avons réalisé des économies importantes en ce qui concerne l'administration, économies que nous avons réinvesties, entre autres, dans l'entretien du siège social, des outils de travail et la promotion de la race. Nous avons bien contrôlé les dépenses, cependant nous offrons encore des services qui ne font pas toujours leurs frais ou qui ne sont plus justifiables. Nos revenus traditionnels liés aux cotisations des membres, enregistrements, transferts, etc. suivent une tendance à la baisse depuis trop d'années. Nous devons impérativement renverser ce mouvement et hausser nos revenus totaux. Nous devons stabiliser et élargir nos assises, trouver des nouvelles sources de revenues diversifiées et stables. Un retour à la croissance du cheptel passera par un travail acharné, une vision à long terme et notre capacité à se fixer des objectifs et les surpasser. Une confiance face au potentiel de notre race, de la fierté et une volonté ferme nous permettront d'assister à ces changements.

Monsieur Mario Lacerte termine aujourd'hui sa seconde et dernière année à la présidence du conseil d'administration. Je tiens à le remercier pour son engagement, son travail et sa passion. Sous son leadership, l'Association a su faire preuve d'audace, d'initiative et de créativité.

Merci à tous!

Michel Boudreault, directeur général



Rapport du comité d'amélioration de la race

Une autre année de travail, de rencontres et d'échanges d'idées se termine pour le comité d'amélioration de la race. Comme dans tout comité, il n'est jamais facile de trouver l'harmonie totale dans toutes les décisions. De même que dans l'ensemble des éleveurs Ayrshire, les opinions sont partagées et c'est bien normal, car chacun a ses valeurs et ses idées. Il faut cependant garder en tête l'amélioration de notre race, afin que celle-ci demeure compétitive avec les autres races.

Un point important pour la race Ayrshire est que la moyenne nationale a passé le cap des 8 000 kg avec une moyenne de 8 077 kg, à 4,14 % de gras et 3,37 % de protéine. Peut-on se fixer comme objectif 9 000 kg pour la prochaine décennie? C'est réalisable, puisqu'encore cette année, son gain génétique est le 2^e plus élevé parmi les races laitières pour la production et la conformation. En 2018, 546 femelles et 95 mâles ont été testés pour la génomique.

Le programme d'embryons initié par le CIAQ contribue à l'amélioration du niveau génétique de la population, ce qui est positif pour la race. Des rapports à CDN nous démontrent très clairement qu'il y a une corrélation très proche entre les indices génétiques et la production. Il faut mettre de la pression encore sur l'industrie de l'insémination artificielle pour que celle-ci nous offre davantage de semence sexée, de manière à avoir plus de génisses de nos meilleures vaches.

Ensemble, il faut travailler sur le confort de nos animaux, les intervalles de vêlage, la reproduction, l'âge des taures au vêlage, tous des critères de régie qui améliorent directement la productivité.

Depuis plusieurs mois, des discussions sont en cours avec CDN à propos de l'indice du Pro\$. Étant donné que celui-ci est d'une très grande similarité avec notre formule de l'IPV, cela compliquait un peu l'existence de ces deux appellations. Et puisque le calcul du Pro\$ est déjà prédéfini au modèle de l'industrie, ce sera l'IPV qui changera un peu, de façon à être calculé pour permettre l'application de ces deux outils de travail pour les prochaines feuilles d'épreuves.

Mon mandat à titre de président du comité se termine avec ce rapport. J'ai bien aimé travailler avec vous tous, membres du comité et personnel du bureau. Je demeure sur le comité pour ainsi continuer mon implication à l'amélioration de notre race. Je souhaite bon succès à mon successeur, M. Andrew Shufelt.

Salutations à tous, chers éleveurs Ayrshire.

Pascal Morneau, Président

Comité de l'amélioration de la race



Rapport financier 2018 Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2018 (non audité)



Tel: 519 759-8320 Fax: 519 759 8421 Toll-free: 1-888-236-2833 www.bdo.ca BDO Canada LLP 505 Park Road North, Unit 1 Brantford ON N3R 7K8 Canada

Rapport de mission d'examen du professionnel indépendant

Aux membres de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada au 30 novembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Brantford (Ontario) Le 18 février 2019



Association des éleveurs Ayrshire du Canada État de la situation financière (non audité)

	V. .	on addice
30 novembre	2018	2017
Actif		
À court terme		
Encaisse (Note 2)	87 961 \$	67 673 \$
Comptes débiteurs (Note 3)	48 342	33 704
Stocks	623	1 332
Frais payés d'avance	8 272	5 515
	145 198	108 224
Placements à long terme (Note 4)	245 083	248 063
mmobilisations (Note 5)	162 037	165 950
	552 318 \$	522 237 \$
Passif et actifs nets		
à court terme		
Créditeurs et charges à payer	92 207 \$	81 521 \$
Produits reportés (Note 6)	14 714	7 256
	106 921	88 777
Apports reportés liés aux immobilisations (Note 7)	1 530	1 912
	108 451	90 689
actifs nets		
Non affectés	282 317	267 510
Investis en immobilisations	161 550	164 038
	443 867	431 548
	552 318 \$	522 237 \$
Au nom du conseil d'administration :		
Administrateur —	———— Administr	rateur

Les notes complémentaires sont une partie intégrante de ces états financiers.



Association des éleveurs Ayrshire du Canada État de l'évolution des actifs nets (non audité)

Pour l'exercice terminé le 30 novembre			2018	2017
	Non affectés	Investis en immobilisa- tions	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	267 510 \$	164 038 \$	431 548 \$	419 972 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	14 807	(2 488)	12 319	11 576
Solde, à la fin de l'exercice	282 317 \$	161 550 \$	443 867 \$	431 548 \$

Association des éleveurs Ayrshire du Canada État des résultats (non audité)

Pour l'exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
Produits		
Amélioration de la race	170 873 \$	175 657 \$
Promotion de la race	59 714	66 140
Administration	138 920	139 343
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(4 743)	10 141
Autres produits	9 3 1 6	2
Revenus de dividendes	1 764	1 640
	375 844	392 921
Charges		
Amélioration de la race	46 541	27 185
Promotion de la race	85 409	71 915
Administration	231 575	282 245
	363 525	381 345
Excédent des produits sur les charges	12 319 \$	11 576 \$

Les notes complémentaires sont une partie intégrante de ces états financiers.



Association des éleveurs Ayrshire du Canada État des flux de trésorerie (non audités)

Pour l'exercice terminé le 30 novembre	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) activités		
d'exploitation Insuffisance des produits sur les charges Éléments sans effet sur la trésorerie :	12 319 \$	11 576 \$
Amortissement des immobilisations Amortissement des apports reportés liés aux	6 400	6 993
immobilisations	(383)	(478)
(Gain) perte sur la vente de placements	4 743	(10 141)
,	23 079	7 950
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(14638)	7 173
Stocks	710	(329)
Frais payés d'avance	(2757)	485
Créditeurs et charges à payer	10 690	15 098
Produits reportés	7 458	(2 663)
-	24 542	27 714
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les) activités		
d'investissement	(02.244)	/2E0 020\
Achats de placements	(82 316) 80 550	(258 829) 257 188
Gains sur vente de placements Achats d'immobilisations	(2 488)	(1 234)
•	(4 254)	(2 875)
Augmentation nette de l'encaisse	20 288	24 839
Encaisse, début de l'exercice	67 673	42 834
Encaisse, fin de l'exercice	87 961 \$	67 673 \$

Les notes complémentaires sont une partie intégrante de ces états financiers.



30 novembre 2018

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme

L'Association des éleveurs Ayrshire du Canada est un organisme national qui est autorisé à enregistrer le cheptel Ayrshire au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Ayrshire. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme à but non lucratif et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'article 149(1)(e) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsque les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les services pour les cotisations des membres et les frais pour les activités sont comptabilisés à titre de produits quand le service est rendu. Les revenus des magazines sont constatés à titre de produits lorsque le numéro a été distribué et qu'aucune obligation importante ne demeure en suspens. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés d'actifs et de passifs au moment de produire lesdits états financiers ainsi que sur les montants déclarés de produits et de charges durant la période couverte. Les résultats réels pourraient être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Stocks

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

Conversion de devises

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la fin de l'exercice financier, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice financier en cours.



30 novembre 2018

1. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation des actifs à long terme

La direction revoit la valeur comptable de la dépréciation des actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de situation font en sorte que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée par une comparaison des flux de trésorerie estimatifs futurs sur une base non actualisée et générée par la valeur comptable nette de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

Immobilisations

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût moins l'amortissement accumulé.

L'amortissement est basé sur la durée de vie estimative de l'actif et est calculé comme suit :

Méthode	Taux	
Immeuble	Linéaire	40 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau subventionné	Solde dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	4 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

Au cours des périodes qui suivent, les actions négociées sur un marché actif et les dérivés sont inscrits à leur juste valeur, avec toute variation de juste valeur aux résultats. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût ou au coût après amortissement diminué du montant de leur dépréciation. Les coûts de transaction d'acquisition, de vente ou d'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges pour ces éléments réévalués à leur juste valeur à chaque date de bilan et imputés à l'instrument financier pour ceux qui sont mesurés au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation existent. Lorsqu'un changement considérable dans le calendrier ou le montant prévu lié aux flux de trésorerie futurs est identifié, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et le montant de la réduction est pris en compte dans la détermination du résultat net. Une baisse de valeur antérieurement constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration pourvu qu'elle ne soit pas plus grande que le montant qui aurait été reporté à la date de la reprise si la baisse de valeur n'avait pas été constatée précédemment et le montant de la reprise est constaté dans le résultat net.



30 novembre 2018

2. Encaisse

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus par une banque à charte. À la fin de l'exercice, 14 843 \$ (2017 - 12 682 \$) sont exprimés en dollars américains (USD).

L'Association a une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 50~000~\$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75~%. Cette facilité est demeurée inutilisée à la fin de l'exercice financier.

3. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont nets d'une provision pour moins-value de 1 258 \$ (2017 - 699 \$).

4. Placements à long terme

Les placements sont composés de ce qui suit:

	2018	2017
Participation dans une société en commandite, TAG	-	1
Fonds communs	245 083	248 062
	245 083 \$	248 063 \$

5. Immobilisations

	2018	1	2017		
-	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé	
Terrain	42 211 \$	\$-	42 211 \$	-\$	
Immeuble	224 490	108 507	224 490	102 923	
Mobilier et équipement Mobilier de bureau	9 066	9 066	9 066	8 903	
subventionné Équipement	25 569	23 962	25 569	23 560	
informatique	2 488	252	*	Ψ.	
	303 824	141 787	301 336	135 386	
-		162 037 \$		165 950 \$	

Rapport annuel 2018 - 19 -



30 novembre 2018

6. Produits reportés

Les produits reportés représentent les cotisations annuelles, les abonnements et les commandites reçus durant l'exercice courant qui se rapportent à l'exercice subséquent.

7. Subvention reportée afférente aux immobilisations

La subvention reportée afférente aux immobilisations représente la valeur du solde non amorti des apports en immobilisations et des apports affectés utilisés pour acheter des immobilisations. Les changements aux soldes des apports affectés pour l'exercice sont comme suit:

	2018	2017
Solde d'ouverture Moins : les montants comptabilisés comme produits	149 628 \$ (148 098)	149 628 \$ (147 716)
Solde de fermeture	1 530 \$	1 912 \$

8. Opérations entre apparentés

L'Association et la Société Ayrshire du Québec, Ayrshire Atlantique et Ayrshire Ontario sont sous influence notable puisque les organismes ont en commun certains membres de leur conseil d'administration qui représentent respectivement 43 %, 33 % 25 % du nombre total d'administrateurs.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 8 101 \$ (2017 - 8 459 \$) auprès d'Ayrshire Québec et a fourni des services s'élevant à 10 340 \$ (2017 - 6 520 \$) à Ayrshire Québec.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 894 \$ auprès d'Ayrshire Atlantique et a fourni des services s'élevant à 138 \$ à Ayrshire Atlantique.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 1 942 \$ auprès d'Ayrshire Ontario et a fourni des services s'élevant à 100 \$ à Ayrshire Ontario.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à leur valeur comptable.

À la fin de l'exercice, les sommes dues par la Société Ayrshire du Québec incluses dans les comptes débiteurs s'élevaient à 1 001 \$ (2017 - 5 711 \$) et les sommes dues à la Société Ayrshire du Québec incluses dans les comptes créditeurs s'élevaient à 8 016 \$ (2017 - 4 128 \$). Les sommes dues à Ayshire Ontario et Atlantique s'élevaient respectivement à 1 372 \$ et 894 \$.



Association des éleveurs Ayrshire du Canada Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

30 novembre 2018

9. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations financières. S'il y a une concentration de transactions conclues avec la même contrepartie ou d'obligations financières qui ont des caractéristiques économiques semblables de sorte qu'elle soit touchée de la même façon par des changements dans les conditions économiques. Les instruments financiers de l'Association qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit se rapportent principalement à ses comptes débiteurs.

Il n'y a pas eu de changement au risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas capable de faire face à ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité comprend le risque que, à la suite d'exigences de liquidité pour l'exploitation, l'Association n'ait pas suffisamment de fonds pour conclure une transaction à la date d'échéance, qu'elle soit forcée de vendre des actifs financiers à une valeur qui est moindre que ce qu'ils valent ou qu'elle soit incapable de régler ou recouvrir un actif financier. L'Association est exposée à ce risque principalement par rapport à ses comptes créditeurs.

L'approche de l'Association pour gérer la liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il y aura suffisamment de liquidités pour financer ses activités et pour régler ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, dans des conditions normales ou critiques. L'Association conserve une partie de ses actifs investis sous forme de titres investis.

Il n'y a pas eu de changement au risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

L'Association est exposée au risque de change par son encaisse qu'elle détient en devises étrangères. Les fluctuations de la valeur relative de ces devises étrangères par rapport au dollar canadien peuvent entraîner un résultat positif ou négatif sur la juste valeur des liquidités. Environ 22 % du portefeuille de l'Association est exposé à un risque de change.

Il n'y a pas eu de changement au risque par rapport à l'exercice précédent.

10. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été actualisés pour être conformes à la présentation de l'exercice en cours.



Proposition de changement aux règlements administratifs

12 décembre 2018

<u>Amendement proposé :</u>

22.2.1.1

Aux fins du calcul d'hérédité Ayrshire, les femelles ayant un patrimoine héréditaire compris entre 87,5% et 93,75%,

- **22.2.1.1.1** Le pourcentage sera indiqué sur le certificat d'enregistrement.
- **22.2.1.1.2** Le pourcentage sera utilisé pour le calcul d'hérédité Ayrshire de sa progéniture.

Règlement actuel.

22.2 Statut de race pure

Sont admissibles au statut de race pure, à condition que leurs caractéristiques Ayrshire incluent les couleurs rouge et blanche, ou blanche ou rouge :

- 22.2.1 Les femelles ayant un minimum de 87,5 % (7/8) d'hérédité Ayrshire pur-sang.
- 22.2.2 Les mâles ayant un minimum de 93,75 % (15/16) d'hérédité Ayrshire pur-sang.

25 Certificat d'enregistrement

25.1 Certificat d'enregistrement

Le certificat d'enregistrement émis par l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada doit porter les informations suivantes:

- 25.1.1 Le nom et le logo de l'Association;
- 25.1.2 L'information suivante concernant l'animal: le nom, sa date de naissance, ses données d'identification selon l'article 21, son sexe, son numéro d'enregistrement et les noms et numéros d'enregistrement de ses parents et grands-parents si connus.
 - **25.1.2.1** Pour un mâle, les noms et numéros d'enregistrements de ses parents doivent être connus et inscrits sur le certificat:
- 25.1.3 Les noms de l'éleveur et du propriétaire actuel de l'animal;
- 25.1.4 Le nom du livre généalogique contenant l'enregistrement;
- 25.1.5 Le niveau de pureté déterminé selon l'article 22.1 ou 22.2:
- 25.1.6 La signature du registraire et, à titre honorifique, celle du président.

Raisons du changement :

- 1. Éviter des erreurs dans l'interprétation de la désignation « pur-sang »;
- 2. Faciliter le suivi du pourcentage d'hérédité Ayrshire de l'animal;
- 3. Faire correspondre l'information publiée sur le certificat d'enregistrement à celle utilisée dans le calcul d'hérédité Ayrshire de la descendance;
 - a. Même si une femelle est enregistrée comme « pur-sang » à plus de 87,5 %, (article 22.2.1) entre 87,5 % et 93,75 %, c'est le pourcentage réel qui est utilisé.



Classifications par provinces								
Du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018								
	EX	ТВ	ВР	В	F	Total	Moy. Total	
AB	8	21	25	8	1	63	83.06	
ВС	8	27	64	17	0	116	82.43	
MB	4	10	14	3	0	31	83.77	
NB	29	68	132	56	0	285	82.67	
NS	12	40	43	8	0	103	84.16	
ON	43	242	343	119	10	757	82.54	
PE	29	47	24	7	0	107	86.07	
QC	293	1070	1940	724	19	4046	82.6	
SK	0	0	0	2	1	3	73	
Total	426	1525	2585	944	31	5511	82.26	

ableau 1 - A	nalyse prov	rinciale				
Provinces	Membres		Enregistrements		Transferts	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
AB	9	10	46	20		3
BC	10	10	107	120	5	2
MB	6	6	34	49	6	14
NB	17	18	215	242	10	8
NFLD						
NS	19	12	134	63	128	49
ON	102	117	702	838	43	338
PEI	6	7	45	82	14	10
QC	418	435	3795	4218	602	711
SK	3	4	16	12		
Etranger	1	1	11	2	4	6
Total	591	620	5105	5646	812	1141

Année	Kilogrammes			MCR		
	Lait	Gras	Protéine	Lait	Gras	Protéine
2017	8077	334	272	232	232	237
2016	7987	329	268	229	229	234
2015	7842	323	263	226	226	230
2014	7781	319	261	224	223	228
2013	7775	315	261	225	221	229
2012	7659	310	257	221	217	225
2011	7717	310	258	221	216	224
2010	7663	307	255	218	213	221
2009	7468	301	250	214	209	217
2008	7561	301	253	216	209	221

Rapport annuel 2018 - 23 -



